

Agent de pompes funèbres : détermination ciblée

RÉF | 7987

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Travailler en équipe sous la supervision d'un·e entrepreneur·euse de pompes funèbres ou d'un·e directeur·trice de crématorium. Préparer et accompagner le défunt de la mise en bière jusqu'à l'inhumation ou la crémation. Équiper, préparer et porter le cercueil. Mettre en place les articles funéraires, participer aux cérémonies et souvent exercer le rôle de chauffeur·euse. L'objectif de la découverte métier est de permettre aux candidat·e·s de connaître et comprendre les métiers du secteur funéraire par le biais de rencontre, visite et stage de découverte en vue de valider leur choix d'orientation professionnelle et de préparer l'entrée en formation qualifiante d'agent·e de pompes funèbres à l'efp.

Programme

Découverte du métier :

- Les métiers des services funéraires
- Rencontres de professionnels du secteur
- Visites d'entreprise
- Analyse de profil de fonction et débouchés possibles
- Cours de communication
- Stage de découverte : (16h)

Le stage de 16h est un prérequis obligatoire pour l'inscription dans la filière à l'efp il comprendra notamment l'observation d'une toilette mortuaire

Certification(s) visée(s)

Attestation de participation de l'organisme

Type de formation

[Organisme d'insertion socio-professionnelle \(OISP\) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée	3 semaines de découverte du métier suivies de 8 mois de formation en alternance à l'efp.
Début	En attente de nouvelles dates pour 2024. 1 fois par an
Coût	Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi. Avoir au moins 18 ans.
Ne pas avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Être porteur du CESI ou du CE2D OU avoir réussi la 6ème année de l'enseignement secondaire professionnel OU réussir un test d'admission (connaissances de base en français et en mathématiques).
Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.
- Être détenteur du permis de conduire catégorie B (recommandé).

Remarques

Ce module de détermination est suivi de la formation d'[agent de pompes funèbres](#) à l'EFP.
Ce projet bénéficie du soutien d'Actiris, Bruxelles Formation, la COCOF, le Fonds Social Européen (cofinancé par l'Union européenne) et la Commune d'Ixelles

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Contactez l'organisme par téléphone au 02/515.77.71 pour vous inscrire à une des séances d'information:

Lundi 28 août à 14h OU mercredi 20 septembre 2023 à 14h

Organisme

Mission locale d'Ixelles
Rue du Collège 30 bte D
1050 Ixelles

Tél: 02 515 77 71